

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la
FACEL Yvelines

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et de
Loisirs des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

18 mars 2017

Présents

1. Monsieur Nicolas Legland, Président
2. Père Jacques Noah Bikoé, membre de droit
3. Madame Lise Conxicoeur, Secrétaire
4. Monsieur Yves Rouaud, Trésorier
5. Monsieur Vincent Baudinaud, Président de l'ACEL Aubergenville
6. Madame Geneviève Guilhem-Ducleon, responsable aumônerie de l'enseignement publique
7. Monsieur Bruno Heude, Président du Club Saint-Quentin
8. Madame Mélaine Jacques, représentant de l'ACEL de Trappes
9. Monsieur Alain Debakre, Président de l'ACEL Sainte Thérèse (Elancourt) (excusé pour un départ anticipé)
10. Monsieur Charles Litzow, Président de l'ACEL Sartrouville
11. Monsieur Philippe Ruff, Président du patronage St Etienne (Mantes la Ville)
12. Monsieur Gaël Gesbert, représentant de la pastorale des jeunes
13. Monsieur Gilles Deviercy, Président de l'association paroissiale d'Elancourt Maurepas
14. Monsieur Michel Tatibouet et Madame Sabine Sebaux, représentants de l'AEPB (La Celle Saint Cloud)

Invités :

- Madame Cécile Yaméogo, Chargée de projets à la FACEL Yvelines
- Madame Stéphanie Hennebicq, secrétaire à la FACEL Yvelines
- Monsieur Christophe Pouts et Madame Christine Souchet, représentants de l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye

Excusés :

1. Madame Alexandra Gonthier, représentante de la DDEC
2. Madame Isabelle Hédon

Ont laissé un mandat :

1. Monsieur Bondonneau, Président de l'AMEP (Montfort l'Amaury) – *mandat à M. le Président*
2. Madame Agnès Poidatz, responsable catéchèse - *mandat blanc*
3. Monsieur Philippe Duquenoy, responsable du service de la Diaconie, *mandat blanc*
4. Madame Viseur, responsable de l'Association St François d'Assises (Viroflay), *mandat blanc*

Ordre du jour

- Présentation d'un nouveau membre pour adhésion :
- Association Pierre de Porcaro de Saint Germain en Laye (Président : Christophe Pouts)
- Présentation et vote du rapport moral par Lise Conxicoeur :
Jacques Noah Bikoé pour rencontre des prêtres référents puis BAFA, Geneviève Guilhem-Ducléon pour formation AEP, Gaël Gesbert pour parler des camps ski, Bruno Heude pour le service civique (puis ateliers périscolaires), Cécile Yameogo pour la formation des salariés, Alain Debakre pour les rythmes scolaires dans les écoles catholiques
- Présentation et vote du rapport financier et du budget prévisionnel par Yves Rouaud
- Rapport d'orientation présentation puis tour de table sur les attentes. Nicolas Legland
- Vote du montant de la cotisation
- Election au CA. Membres arrivant à terme de leur mandat : Lise Conxicoeur, AEP, ACEL Sartrouville, DDEC. Ces membres arrivant au terme de leur deuxième mandat ne peuvent plus se présenter. Toute personne souhaitant rentrer au CA est invitée à faire part de sa candidature. Candidats : ACEL Ste Thérèse (Alain Debakre) et ACEL Ste Bernadette (Bénédicte du Boullay), Isabelle Hédon, (Gaël Gesbert) pastorale jeunes, et (Philippe Duquenoy) Diaconie. Candidatures et votes (bulletin secret) pour le CA.

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (18 sur 23 membres) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Le Président prononce un mot d'accueil et présente Mme Stéphanie Hennebicq qui est nouvelle salariée au siège en tant que secrétaire administrative.

Après avoir effectué un tour de table et distribué les mandats, le Président passe la parole à Monsieur Christophe Pouts en sa qualité de Président l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye pour présenter cette association.

Candidature : Présentation de l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye : ACPE

Monsieur Christophe Pouts présente les activités de l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye. Cette association créée en septembre 2016 est ouverte à tous les étudiants ayant une attache à Saint Germain en Laye par leur lieu d'étude ou de résidence.

Les différentes activités proposées : mardis de la foi, parcours pro, patronage Mère Teresa (enfants de 6 à 12 ans), conférences, agora (déjeuner le jeudi), Ephata (groupe de prières), projet Togo-Bitchabe.

Entre 50 et 70 étudiants participent à l'association. Le bouche à oreille fait grandir le groupe.

L'« échappée belle » qui est un camp itinérant en vélo organisé par le club Saint-Quentin va accueillir des jeunes de Saint Germain pour les aider à monter cet événement sur Saint-Germain.

Le club de Sartrouville accueille en patronage 20 enfants venant de Saint Germain en Laye, preuve d'un réel besoin de patronage sur Germain en Laye.

Après avoir adhéré au projet éducatif de la FACEL Yvelines, la candidature est mise au vote et c'est à l'unanimité que l'association catholique Porcaro des étudiants de Saint Germain en Laye devient membre de la FACEL Yvelines.

Présentation du rapport moral

10h15 : La Secrétaire donne lecture du rapport moral à l'Assemblée.

Rencontre des prêtres référents des associations fédérés :

La parole est donnée au P. Jacques Noah Bikoé qui présente la rencontre des prêtres référents d'associations fédérées qui a eu lieu pour la première fois à Versailles en 2016. Les prêtres ont partagé autour de leurs expériences.

Prochaine rencontre prévue en mai au Club Saint Quentin.

Formation AEP :

Geneviève Guilhem-Ducléon présente la formation menée par la FACEL auprès des responsables d'aumônerie. Afin de ne pas alourdir les plannings, la formation « RAS » Responsabilité, Autorité, Sécurité est intégrée à la journée Repère et à la journée Emmaüs. Ces formations permettent de créer du lien avec les responsables d'associations d'aumônerie et de répondre à leurs questions.

La FACEL Yvelines est un soutien précieux pour l'AEP.

La mutualisation pourrait être développée par rapport à la connaissance des milieux populaires/interculturalité.

Camp ski :

Gaël Gesbert présente l'intérêt des camps ski, créés depuis 15 années sur Elancourt Maurepas. Mixer des collégiens et des lycéens permet de développer l'attention des plus âgés vers les plus jeunes. Ces camps fédèrent des amitiés durables et constructives et les jeunes grandissent en prise de responsabilité et deviennent souvent ensuite animateurs responsables.

Les priorités du rapport d'orientation :

Service civique puis ateliers périscolaires :

Bruno Heude présente l'intérêt pour leur association d'accueillir des jeunes en mission de service civique : une volontaire a été accueillie cette année. Ce jeune est un renfort primordial, indemnisé par l'Etat et qui apporte son aide sur l'ensemble des activités extra-scolaires. La FACEL demande qu'il soit encadré par deux personnes : un tuteur légal et un tuteur personnel pour le projet d'avenir du jeune. La mission est très précise entre 24h et 35h sur une semaine. Au sein de la FACEL Yvelines, le nombre de volontaires est très fluctuant. Le tuteur doit impérativement renvoyer rapidement en fin de mission le bilan sur la mission effectuée par le volontaire en service civique sinon aucune autre demande de volontariat ne peut être acceptée.

Le BAFA

Jacques Noah Bikoé rappelle la nécessité de 3 sessions pour obtenir le BAFA. La formation organisée par l'Afocal en lien avec la FACEL se déroule en internat à Maule. Cette année, à la session de formation générale en février, 23 jeunes ont été formés dont onze provenant des Mureaux.

Formation des salariés de la FACEL :

La formation des salariés présente plusieurs aspects :

1. Accompagnement des stagiaires durant leur BAFA ou BAFD
2. Rencontres des salariés et échanges d'expérience autour d'un thème (par exemple en 2016 : Vivre la mixité, Règlementation ...)
3. Des formations prévues sur des points précis. En 2016, une formation management des directeurs a été réalisée sur trois jours, cette formation a été faite sur mesure par l'IEDH.

Les rythmes scolaires :

- Accueil extrascolaire le mercredi en écoles catholiques

Alain Debakre, Président de l'association STE à Elancourt présente l'accueil des enfants de l'école Ste Thérèse. Ils sont 32 à être accueillis entre la maternelle et le primaire dans les locaux de l'école. Le projet pédagogique portait en 2016-2017 sur la découverte du monde. Une initiation ludique à l'anglais est effectuée. La ville met à disposition de l'ACEL le gymnase pour des activités multisport.

39 pré-inscriptions pour l'an prochain pour une capacité maximale de 40.

A la demande des familles, l'ouverture d'un accueil de loisirs une semaine sur deux pendant les vacances scolaires est envisagée.

Alain Debakre souligne les difficultés de trouver des animateurs le mercredi, actuellement le nombre d'encadrants est juste. Pourtant l'ACEL Sainte Thérèse rémunère ses animateurs minimum 80€/jour. Un tarif de 20€ par jour par enfant est appliqué aux familles.

- Les ateliers périscolaires du soir

Au Club Saint Quentin, les enfants sont accompagnés de leur école au centre de loisirs par le système du pédibus mais cela limite la distance des écoles touchées.

Les subventions :

La FACEL Yvelines a un rôle de conseil auprès de l'ADV pour le versement de subventions pour les camps. Certaines subventions demandées n'ont pas été versées car le budget du camp n'était pas déficitaire au final.

Pour l'attribution d'une subvention : les choix éducatifs comptent :

- Quelle proposition pour que la subvention ait du sens ? Des choix éducatifs sobres, simples (pour être en cohérence avec le projet éducatif de la FACEL : « *Nous ne saurions nous contenter d'un monde où l'être humain serait réduit à une fonction de consommation et de satisfaction immédiate de ses besoins matériels. Notre objectif est de former une personne dans sa globalité, en tenant compte de ses besoins relationnels et spirituels.* »).

Problématique : Les enfants qui ont le plus besoin des aides sont-ils suffisamment touchés ? Les personnes s'excluent parfois elles-mêmes, comment y remédier ? Faut-il marquer un prix réel sur le tract, car les milieux les plus populaires n'oseront pas s'inscrire ? Faut-il proposer un tarif selon quotient familial ? Problème aussi du réseau de l'association, comment aller toucher les quartiers défavorisés ?

L'ACEL Sartrouville fait payer les familles selon le quotient familial.

Il est rappelé la possibilité de travailler en partenariat avec le Secours Catholique pour toucher les plus démunis, de plus le Secours Catholique peut parfois subventionner le camp du jeune.

Le rapport moral est approuvé par vote à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

11h10 : le rapport financier est présenté par le Trésorier ainsi que le budget prévisionnel.

La vente du chalet Saint André de Crest-Voland a été effectuée cette année.

Question : Des placements financiers responsables sont-ils recommandables ?

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Rapport d'orientation présentation puis tour de table sur les attentes

Consolider la structure opérationnelle des ACEL / Pérennité des actions engagées malgré le départ des personnes référentes :

Les associations et projets ne peuvent tenir sur le seul charisme de ceux ou celles qui les ont mis en place ou développés. Il est donc nécessaire de mettre en place une structure organisationnelle assurant leur continuité, en particulier lors du départ de certains acteurs.

La structure proposée vise à répartir les tâches afin de :

- permettre de poser des regards croisés et complémentaires sur les projets et plus largement sur le développement de l'association,
- éviter que tout repose sur les épaules d'un seul avec le risque d'une usure importante

La structure prévue est basée sur un trépied :

1. Le président et le bureau de l'association
2. Le prêtre référent
3. Le directeur

Former les animateurs au projet éducatif FACEL :

La formation des animateurs est la clef de voute permettant la diffusion de notre projet éducatif. Pour réaliser cet objectif général, les objectifs suivants sont définis :

1. Approfondir la formation BAFA
2. Proposer une formation commune des animateurs
3. Soutenir la formation des animateurs par les directeurs

Mise en place de la mobilité des salariés

Cette mobilité pourra se faire de façon ponctuelle ou dans le cadre d'un changement permanent de lieu de travail.

1. La mobilité ponctuelle

Ponctuellement, les directeurs ou animateurs salariés de la FACEL pourront être mis à disposition d'une autre association.

2. La mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle a pour objectif de permettre aux salariés d'évoluer dans leur développement personnel en participant à un projet différent, dans un autre lieu, avec un autre public et d'autres acteurs. Le détachement est signé en principe par un protocole d'accord pour une durée maximale de trois ans. Au-delà de cette durée, la question de renouveler ce protocole pour une durée d'un an sera posée chaque année et ce jusqu'à une durée cumulée maximale de cinq ans.

Tour de table autour des attentes prioritaires des membres pour les trois années à venir :

- Comment aller mieux chercher les enfants défavorisés pour être en adéquation avec le projet associatif et les fonds reçus ?
- Pour l'ACEL de Trappes : réel problème d'encadrement car le nombre des enfants augmente. Les demandes de subvention prennent beaucoup de temps. Il est créé des groupes de travail par exemple sur la communication ou la parentalité.
- Par rapport à la mobilité, le club Saint Quentin évoque la gestion du remplacement des directeurs, qui est un véritable enjeu, le recrutement est difficile. Y a-t-il des ponts existants avec les deux autres Facel Val d'Oise et Paris ? Les liens existent avec la FACEL Paris qui relaye nos annonces, mais les critères de recrutement ne sont pas forcément les mêmes.
- Quelles recettes fonctionnent dans les ACEL ? (AEPB) Elles pourraient être partagées entre les différentes ACEL pour favoriser une mutualisation des moyens. Il est rappelé la possibilité des visites inter-ACEL pour favoriser les ponts. Il est proposé de développer l'extranet pour pouvoir partager des documents. Toutefois, rien ne remplace la rencontre humaine et l'outil extranet ne fonctionnera que si les rencontres ont eu lieu.

5 orientations ont été adoptées à l'unanimité :

Objectifs éducatifs :

- A. Accueillir la mixité sociale
- B. Former les animateurs au projet éducatif de la FACEL

Objectifs opérationnels :

- C. Consolider la structure opérationnelle des associations
- D. Mettre en place la mobilité des salariés
- E. Mutualiser les ressources

Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation est porté à 35 € pour les personnes morales et à 15€ pour les personnes physiques par un vote à l'unanimité.

Les adhérents doivent veiller à régler leur cotisation dans les temps. Cette cotisation ne représente pas le coût du service rendu.

Élection des membres du CA

Quatre membres arrivent au terme de leur mandat au conseil d'administration : Lise Conxicoeur, L'AEP, l'ACEL Sartrouville, la DDEC. Nous remercions ici la participation au sein du CA de ces membres.

Six membres ont fait acte de candidature : ACEL Ste Thérèse, ACEL Ste Bernadette, Diaconie, Pastorale jeunes, Isabelle Hédon, Gaël Gesbert. Seules cinq places sont disponibles (en effet l'article 13 des statuts de

la FACEL prévoit que : « *La Fédération est administrée par un Conseil d'Administration composé de la façon suivante : Au moins 5 et au maximum 12 membres élus à bulletin secret par l'assemblée générale, parmi les membres associés, qualifiés et adhérents dont au moins trois parmi les membres associés.* »

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le résultat des votes est :

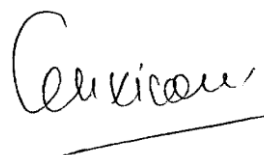
ACEL Ste Thérèse : 12, Pastorale jeunes : 17, Diaconie : 17, ACEL Ste Bernadette : 5, Isabelle Hédon : 17, Gaël Gesbert : 17

L'ACEL Ste Thérèse, Pastorale jeunes, Diaconie, Isabelle Hédon, Gaël Gesbert sont élus au CA.

12h10 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.



Nicolas Legland, Président



Lise Conxicoeur, Secrétaire